

Programme de bourses pour stages internationaux

Le FQRNT met à la disposition de ses regroupements stratégiques des fonds pour soutenir la mobilité internationale des étudiants

Un concours est maintenant ouvert aux membres du CQMF afin de sélectionner les demandes de bourses pour stages internationaux qui seront soumises au FQRNT cet automne

Conditions d'utilisation de la bourse

- Doit servir à couvrir les frais de déplacements et de subsistance de l'étudiant
- Stage d'une durée minimale de 2 mois, maximale de 12 mois
- Allocation forfaitaire **maximale de 2 500\$ par mois**, pour une **somme totale d'au plus 15 000\$**
- Début du stage : normalement avant le 31 mars 2012
- Lieu du stage : Allemagne, Brésil, Catalogne, Chine, États-Unis, Flandre, France, Inde, Israël, Italie, Japon, Mexique, Royaume-Uni, Wallonie-Bruxelles. Les stages peuvent également se réaliser dans le cadre de projets multilatéraux existants ou relevant du 7^e programme-cadre européen.
- Un bilan du stage faisant état des activités réalisées devra être remis au FQRNT au plus tard un mois après la fin du stage

Conditions d'admissibilité du candidat

Critères de citoyenneté décrits dans les règles du programme :

- Être citoyen canadien ou être résident permanent du Canada au sens de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (2001, ch. 27);
- Être domicilié au Québec depuis au moins une année;
- Être résident du Québec au sens de la Loi sur l'assurance-maladie du Québec (L.R.Q.c.A-29) et de la Loi de l'impôt du Québec.
- Limitation : Les étudiants inscrits en cotutelle avec une université étrangère ne peuvent bénéficier de ce programme pour se rendre sur les lieux et séjourner dans l'une ou l'autre de leurs universités d'attache.

Présentation d'une demande

L'étudiant doit présenter au CQMF une demande constituée des documents suivants :

- Le formulaire de demande pour stage dûment complété (disponible sur www.cqmfscience.com/fr/documentation.html)
- La description du stage selon les normes décrites sur le formulaire
- Un curriculum vitae à jour
- Un relevé de notes
- Un courriel d'appui du directeur de recherche
- Un courriel d'accord du superviseur de l'établissement d'accueil

Critères d'évaluation

Les demandes seront évaluées par un comité du Bureau de direction du CQMF selon les critères du FQRNT :

- L'excellence du dossier académique et l'aptitude à la recherche du candidat (50 points)
- La correspondance du projet de stage avec la programmation ou les priorités de recherche du regroupement (25 points)
- L'insertion du projet de stage dans les actions internationales du regroupement stratégique (25 points)

Dates limites

Présentation de la demande

- Date limite : le 16 septembre 2011
- Envoyer par courriel à Patricia Basque (patricia.basque@chm.ulaval.ca)

Pour information supplémentaire :

Vous pouvez consulter les règles du programme au lien suivant :
http://www.fqrnt.gouv.qc.ca/subventions/pdf/2011-2012/Regles/SX_fr.pdf

Vous pouvez contacter Patricia Basque (coordonnatrice du CQMF) à l'adresse suivante :
patricia.basque@chm.ulaval.ca